



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilya SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 12 - Exercice 2018 - Décision modificative n° 1

Exercice 2018

Décision modificative n° 1

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	13/06/2018	Favorable unanime (2 abstentions)

La première décision modificative de l'exercice a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent (sauf s'ils ont déjà fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif comme c'est le cas pour le budget principal et les budgets annexes archéologie préventive et zones d'activités/lotissement), mais également d'ajuster certaines prévisions budgétaires, voire de prendre en compte des dépenses ou recettes nouvelles par rapport au Budget primitif.

I - Le budget principal

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à 10 880 206,91 € et à 3 119 848,67 €.

Ces inscriptions comprennent, d'une part des mouvements d'ordre pour 6 702 400 € au titre du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement et, d'autre part, les résultats de fonctionnement et d'investissement à fin 2017 provenant des budgets annexes Eau et Assainissement transférés au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (via le budget principal conformément à la réglementation comptable). Un rapport spécifique est présenté à ce sujet au présent Conseil Municipal afin d'autoriser le transfert de ces excédents à l'Agglomération.

1. Section de fonctionnement

Les dépenses réelles se chiffrent à 4 177 806,91 € tandis que les recettes sont ajustées pour 6 999 276 €.

A- Les propositions en recettes réelles :

- **+ 73 731 € au chapitre 70 «Produits des services, du domaine et ventes»** prenant en compte notamment pour 32 000 € la facturation de mise à disposition de moyens à la CAGB dans le cadre de la gestion de l'ouvrage hydraulique de protection du centre-ville contre les crues (Conseil Municipal du 23 mai dernier) et pour 26 986 € d'ajustements de prévisions budgétaires liées à des remboursements de frais, notamment au titre du programme TEPCV pour la rénovation de l'éclairage public avec les communes de l'Agglomération.

- **+ 924 129 € au chapitre 74 «Dotations et participations»** avec :
 - . un ajustement des prévisions budgétaires pour la Dotation Forfaitaire (177 925 €), la Dotation de Solidarité Urbaine (357 439 €) et la Dotation Nationale de Péréquation (194 522 €) suite à notifications par l'Etat. Au total, entre 2017 et 2018, les dotations de l'Etat sont en hausse de 0,8 M€, avec une absence, pour la première fois depuis 2014 de ponction pour le redressement des finances publiques, un écrêtement réduit et un effort en faveur de la péréquation.
 - . l'inscription de subventions notifiées de différents partenaires (Etat, Région, CAGB...) et de mécénats principalement dans le domaine de la culture (194 243 €) dont certaines sont proposées en réaffectations en dépenses.
- **- 204 000 € au chapitre 75 «Autres produits de gestion courante»** au titre de la fin du loyer au Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre de la refonte du bail en cours, qui s'accompagne d'une baisse d'égale montant de la subvention de fonctionnement à cet établissement.
- **+ 32 050 € au chapitre 77 «Produits exceptionnels»** pour divers ajustements.
- **+ 6 173 366 € au chapitre 78 «Reprises sur provisions»** pour reprise de la provision constituée en 2016 au titre de l'indemnité de contentieux de la cuisine centrale. Cette reprise est rendue possible compte tenu de la fin de procédure de contentieux, les recours n'étant désormais plus possibles.

B- Les propositions en dépenses réelles :

- **+ 275 613 € au chapitre 011 «charges à caractère général»** dont notamment :
 - . + 82 483 € pour l'ajustement de prévisions budgétaires pour notamment les frais d'insertion en matière de communication (35 000 €), les dépenses dans le cadre de la prestation de structuration des données d'état civil en vue de la mise en place de Comedec (17 000 €), les fournitures de voirie de déneigement (12 000 €), les achats de prestations dans le cadre du développement des parcours culturels (10 000 €) et les frais de gardiennage et de sécurité (7 560 €),
 - . + 193 130 € concernant des réaffectations de recettes encaissées ou notifiées (232 408 €), des redéploiements de crédits sur d'autres chapitres budgétaires (- 48 878 €) et des inscriptions de crédits (9 600 €).
- **+ 78 € au chapitre 012 «charges de personnel».**
- **+ 3 643 € au chapitre 014 «Atténuations de produits»** afin d'ajuster la prévision du budget primitif 2018 au titre du dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants.
- **- 89 700 € au chapitre 65 «Charges à caractère général»** avec notamment :
 - . - 204 000 € de baisse de subvention de fonctionnement au CCAS comme évoqué précédemment,
 - . + 35 000 € de crédits complémentaires pour attribution de soutiens aux structures pratiquant des activités extrascolaires, dans le cadre de la réorganisation des accueils de loisirs suite au retour de la semaine à 4 jours,
 - . + 36 000 € et + 20 000 € de soutien aux clubs sportifs de haut niveau et au titre du développement des samedis piétons.
- **3 988 172,91 € au chapitre 67 «Charges exceptionnelles»** comprenant un montant de 3 880 930,91 € de reversements des excédents eau et assainissement à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

2. Section d'investissement

Les mouvements réels proposés, respectivement de + 4 466 295,38 € en dépenses et de - 3 582 551,33 € en recettes, sont détaillés ci-après.

A- Les propositions en recettes réelles :

- **+ 1 658 282 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement».** Ces crédits proviennent notamment de l'encaissement de subventions de la Caisse des Dépôts et Consignations pour les études d'assistance à maîtrise d'ouvrage au titre de la reconversion urbaine du site Saint-Jacques (+ 82 K€), de la Fédération Française de Football pour l'aménagement du terrain synthétique au complexe sportif des Orchamps (+ 45 K€), de la DRAC au titre de la restauration du Pavillon du Directeur, sur le site de la Bouloie dans le cadre de l'installation du siège de la COMUE (+ 212 K€) et pour la poursuite de la restauration des collections du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (+ 139 K€). D'autres subventions notifiées concernent la Citadelle, avec l'Etat (Ministère de la Défense) pour la future rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation (+ 250 K€) et du mécénat pour la rénovation des aquariums (+ 90 K€ réaffectés au chapitre 21). Par ailleurs, dans le cadre de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), le programme de rénovation de l'éclairage public coordonné par la Ville et déployé sur les communes du Grand Besançon permettra d'encaisser des subventions en provenance de l'Etat et du SYDED (respectivement + 351 K€ et + 211 K€ réaffectés au chapitre 21), la facturation aux communes intervenant sur le coût net uniquement.
- **- 5 700 000 € au chapitre 16 «Emprunts et dettes assimilées».** Il s'agit d'affecter une partie de l'indemnité perçue au titre du contentieux de la Cuisine Centrale à une diminution de 5,7 M€ de la prévision d'emprunt pour 2018 (pour mémoire, la reprise de la provision effectuée en 2016 est constatée en recette de fonctionnement et fait l'objet d'un virement à la section d'investissement).
- **+ 8 920 € au chapitre 024 «Produits des cessions d'immobilisations»** pour ajuster la prévision budgétaire permettant de constater l'encaissement du produit des cessions relatives à la vente aux enchères de véhicules.
- **+ 68 400 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles»**, correspondant à l'encaissement des participations des communes de l'Agglomération aux travaux de renouvellement de leur éclairage public (programme TEPCV).
- **+ 741 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, s'agissant d'un ajustement de la prévision budgétaire suite à encaissement de recettes sur l'opération de rénovation urbaine du quartier Fontaine Ecu.
- **+ 381 105,67 € au chapitre 10 «Dotations, fonds divers, réserves» compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés»**, suite au transfert des résultats 2017 du budget annexe Eau à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, s'agissant d'un déficit d'investissement, conformément à la délibération prise lors du présent Conseil Municipal.

B- Les propositions en dépenses réelles :

- **+ 124 000 € au chapitre 20 «Immobilisations incorporelles»** pour permettre notamment de recalibrer la mission d'assistance de maîtrise d'ouvrage en cours sur le secteur Saint-Jacques, suite à l'organisation de la consultation d'opérateurs sur le site (+ 70 K€). Il s'agit également d'acquérir de nouvelles licences informatiques pour le logiciel de contrôle d'accès automatique aux gymnases (+ 20 K€) ou encore d'engager des études préalables à certaines opérations d'urbanisme (+ 40 K€), dont la mise en place d'un atelier d'urbanisme («Workshop») pour les lauréats du concours EUROPAN sur le quartier de la Bouloie.

- **+ 91 233 € au chapitre 204 «Subventions d'équipement»** pour constater des redéploiements de crédits entre chapitres budgétaires : cela concerne notamment un soutien de la Ville à des travaux engagés par le Centre Dramatique National au titre de la rénovation des loges de la structure (+ 40 K€ en provenance du chapitre 21), une aide de la Ville au SNB et à l'ESB pour l'acquisition de matériel sportif (respectivement + 5 K€ en provenance du chapitre 65 de la section de fonctionnement et + 15 K€ en provenance du chapitre 21).
- **+ 1 702 335 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles».** Des crédits complémentaires sont positionnés dans le but de sécuriser et rénover le Passage des six trous, rue Claude Pouillet (+ 28 K€). S'agissant du déploiement de l'automatisation de l'accès aux gymnases, 32 K€ seront engagés pour raccorder les bâtiments au réseau de fibre optique. En matière d'éducation, le programme de dédoublement des classes de CE1 en REP+ pour la rentrée de septembre 2018 nécessite la mise en place de 50 K€ supplémentaires. L'école maternelle Bersot doit faire l'objet de travaux d'aménagement et de mise en sécurité (avec une fermeture de l'établissement entre juillet et décembre), pour permettre une réouverture à la rentrée de janvier 2019 (+ 128 K€ de crédits complémentaires). 25 K€ sont également alloués à l'amélioration des matériels et équipements de la Cuisine Centrale. Des crédits sont redéployés entre chapitres budgétaires sur le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie pour l'acquisition d'équipements informatiques (+ 90 K€ en provenance du chapitre 23). 698 K€ de crédits complémentaires sont inscrits au titre du programme de renouvellement de l'éclairage public TEPCV, par une réaffectation des recettes attendues de l'Etat, du SYDED et des autres communes.
- **+ 770 696 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**, correspondant essentiellement au besoin de crédits supplémentaires pour la rénovation de la Maison de quartier de la Grette, suite au sinistre intervenu en début d'année 2018 (+ 500 K€), pour lequel une indemnité d'assurance est attendue.
- **+ 1 727 552,38 € au chapitre 10 «Dotations, fonds divers, réserves» compte 1068 «excédents de fonctionnement capitalisés»**, suite au transfert des résultats 2017 du budget annexe Assainissement à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, s'agissant d'un excédent d'investissement, conformément à la délibération prise lors du présent Conseil Municipal.
- **+ 50 479 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement»** pour constater une annulation de titre sur exercice antérieur.

II - Les budget annexes

Seuls les budgets annexes Chauffage urbain et Forêts sont concernés lors de cette décision modificative, notamment par la reprise des résultats de l'exercice 2017 et la prise en compte des restes à réaliser provenant de l'exercice précédent.

120 321 € concernent des mouvements d'ordre au titre d'écritures relatives au transfert de droit à déduction de la TVA sur les crédits d'investissement 2017 reportés du chauffage urbain.

1. Les dépenses réelles

La seule inscription de crédit sur la section de fonctionnement concerne le budget Chauffage urbain pour un montant de 15 243 € afin d'honorer une opération d'apurement de créance qui ne pourra pas être recouvrée dans le cadre des frais de raccordement au réseau chaleur.

En investissement, le résultat d'investissement du budget chauffage urbain est couvert par l'excédent dégagé au titre des restes à réaliser (1 399 214,88 €) et une affectation partielle du résultat de fonctionnement (233 774,38 €). L'affectation de l'excédent d'investissement du budget Forêts permet l'inscription de 150 000 € de nouvelles dépenses d'équipement.

2. Les recettes réelles

Après l'affectation des résultats du budget Chauffage urbain qui s'accompagne d'une baisse du recours à l'emprunt (130 010 €), l'excédent de fonctionnement reporté sur 2018 se chiffre à 984 506,92 €. Le résultat d'investissement du budget Forêts s'élève quant à lui à 253 776,31 €.

A la majorité des suffrages exprimés (8 contre - 6 abstentions), le Conseil Municipal décide :

- de voter la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2018 par chapitre et de manière globale conformément aux balances et document joint, et reprendre aux budgets annexes Chauffage urbain et Forêts les résultats de l'exercice précédent affectés conformément aux délibérations spécifiques adoptées au cours de cette même séance,

- d'autoriser la reprise de la provision semi-budgétaire constituée en 2016 pour 6 173 365,65 € dans le cadre de la clôture du contentieux de la cuisine centrale.

Résultats du vote :

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 49

Nombre de procurations de vote : 6

Nombre de suffrages exprimés : 49

Votes :

Pour : 41

Contre : 8

Abstentions : 6

Date de la convocation : 21 juin 2018.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUL. 2018



Contrôle de légalité

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Chauffage Urbain
011	Charges à caractère général	275 613.00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	78.00	
014	Atténuations de produits	3 643.00	
65	Autres charges de gestion courante	-89 700.00	15 243.00
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus		
Total dépenses de gestion des services		189 634.00	15 243.00
66	Charges financières		
67	Charges exceptionnelles	3 988 172.91	
68	Dotations aux provisions		
022	Dépenses imprévues		
Total dépenses réelles de fonctionnement		4 177 806.91	15 243.00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>6 702 400.00</i>	
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>		
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.</i>		
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		6 702 400.00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		10 880 206.91	15 243.00
D 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES DEPENSES		10 880 206.91	15 243.00
013	Atténuations de charges		
70	Produits des services, du domaine et ventes	73 731.00	
73	Impôts et taxes		
74	Dotations et participations	924 129.00	
75	Autres produits de gestion courante	-204 000.00	
Total recettes de gestion des services		793 860.00	
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	32 050.00	
78	Reprises sur provisions	6 173 366.00	
Total recettes réelles de fonctionnement		6 999 276.00	
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections</i>		
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.</i>		
Total recettes d'ordre de fonctionnement			
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		6 999 276.00	
R 002 Résultat reporté			
Restes à réaliser N-1			
TOTAL DES RECETTES		10 880 206.91	984 506.92
RESULTAT SECTION			969 263.92

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 1 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal	Chauffage Urbain	Forêts
20	Immobilisations incorporelles	124 000.00		30 000.00
204	Subventions d'équipement	91 233.00		
21	Immobilisations corporelles	1 702 335.00		120 000.00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	770 696.00		
Total dépenses d'équipement		2 688 264.00		150 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 727 552.38		
13	Subventions d'investissement	50 479.00		
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à...			
26	Particip., créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total dépenses financières		1 778 031.38		
Total dépenses réelles d'investissement		4 466 295.38		150 000.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)			
041	Opérations patrimoniales		120 321.00	
Total dépenses d'ordre d'investissement			120 321.00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 466 295.38	120 321.00	150 000.00
D 001 Résultat reporté		-1 346 446.71	1 632 989.26	
Restes à réaliser N-1			721 927.07	51 052.50
TOTAL DES DEPENSES		3 119 848.67	2 475 237.33	201 052.50
13	Subventions d'investissement	1 658 282.00		
16	Emprunts et dettes assimilées	-5 700 000.00	-130 010.00	
024	Produits cessions immobilisations	8 920.00		
20	Immobilisations incorporelles			
204	Subventions d'équipement			
21	Immobilisations corporelles	68 400.00		
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	741.00		
Total recettes d'équipement		-3 963 657.00	-130 010.00	
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	381 105.67	363 784.38	
18	Compte de liaison : affectation à ...			
26	Particip., créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total recettes financières		381 105.67	363 784.38	
Total recettes réelles d'investissement		-3 582 551.33	233 774.38	
021	Virement de la section de fonctionnement	6 702 400.00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections			
041	Opérations patrimoniales		120 321.00	
Total recettes d'ordre d'investissement		6 702 400.00	120 321.00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		3 119 848.67	354 095.38	
R 001 Résultat reporté				253 776.31
Restes à réaliser N-1			2 121 141.95	
TOTAL DES RECETTES		3 119 848.67	2 475 237.33	253 776.31
RESULTAT SECTION				52 723.81